



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Elections municipales

Question écrite n° 1040

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin attire l'attention de Mme le ministre des affaires européennes sur la proposition de directive que vient d'adopter la Commission des communautés européennes sur le droit de vote des ressortissants des Etats membres de la CEE aux elections municipales de l'Etat de residence ainsi que leur eligibilite dans les conseils municipaux. Il lui demande quelle sera la position du Gouvernement francais quand cette question viendra devant le Conseil europeen.

Texte de la réponse

Reponse. - Le document COM-99-371 final du 24 juin 1988 presentant la proposition de directive sur le droit de vote des ressortissants des Etats membres aux elections municipales dans l'Etat membre de residence a fait l'objet d'une transmission a la presidence du Conseil des communautés europeennes le 29 juin dernier. Ce document fait suite a l'engagement pris par la commission vis-a-vis du Parlement europeen de presenter au cours du premier semestre 1988, une directive reconnaissant ce droit aux citoyens des Etats membres, comme complement politique a l'integration economique et sociale. Cette proposition, fondee sur l'article 235 du traite, entrainera la consultation du Parlement europeen et, a la suggestion de la Commission du Comite economique et social au cours du premier semestre 1989. Le conseil devrait, pour sa part, statuer au cours de l'annee 1990 sur ce projet. Le Gouvernement francais procede actuellement a l'etude de cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Remy](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1040

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2208